



MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
SERVICE DE GESTION DES MICRO PARCS INDUSTRIELS
APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Programme de soutien au développement productif (2416/GR-HA et GRT/HR-12410-HA)

La République d'Haïti et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ont signé deux accords de financement non remboursable (*Dons : 2416/GR-HA et GRT/HR-12410-HA*) afin de couvrir les frais engagés dans le cadre de la mise en œuvre du programme de soutien au développement productif. L'objectif global du programme, coordonné et exécuté par le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), est de soutenir le développement des entreprises productives de petite taille, sources de croissance économique durable et de création d'emplois. Les objectifs spécifiques sont : (i) de valoriser les petites entreprises durables, avant tout dans l'agro-industrie, le tourisme, et les chaînes de valeur industrielle grâce à des investissements stratégiques dans l'assistance technique et les infrastructures productives et à des financements et (ii) d'améliorer l'accès aux biens d'équipements pour les petites entreprises et les exploitations agricoles.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme, il est prévu de construire une cafétéria à Ouanaminthe, Nord'Est, Haïti dans la zone du parc industriel de la Compagnie de Développement Industriel (CODEVI) pour permettre aux employés dudit Parc de prendre une pause-repas dans un espace qui répond aux règles d'hygiène et de sécurité. Le MCI, en tant qu'organisme d'exécution du Programme, veut s'assurer que cette construction soit conforme aux normes parasismiques et para-cycloniques en vigueur dans la région caribéenne et en conformité avec le Code National du Bâtiment d'Haïti (CNBH) 2012.

Dans ce contexte, le MCI compte utiliser une partie de ce don pour le paiement d'une firme de supervision devant contrôler les travaux de construction de ladite cafétéria.

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier une firme en vue d'assurer le Contrôle et le suivi techniques des travaux de construction et superviser la mise en œuvre du cahier des charges et s'adresse aux firmes :

- justifiant de cinq (5) années d'expériences au minimum dans le domaine de la construction, soit l'expérience de la firme dans la réalisation d'études, de supervision et d'exécution de travaux dans le domaine de l'architecture et du génie civil, y compris des références;
- possédant des qualifications et des compétences techniques confirmées dans le suivi des travaux de construction de bâtiments ;
- disposant des ressources humaines adéquates pour assurer la gestion des travaux ;
- ayant la capacité financière permettant de fournir une garantie d'avance de paiement de 100% dans le cas où la firme est sélectionnée.

Les firmes intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter le mandat (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des ressources humaines et matérielles adéquates, les documents légaux ainsi qu'un *dossier technique* ayant les informations suivantes :

- a) Une note présentant la firme indiquant les détails des compétences techniques, logistiques et managériales de la firme : les coordonnées du bureau (adresse postale, téléphone, courriel) - le nom du responsable-la date de création-la raison sociale et le statut juridique et autres documents légaux (patent, quitus, etc...) et les domaines d'intervention et le personnel professionnel permanent ;
- b) La présentation et les qualifications du personnel clé désigné pour la mission ;
- c) Les capacités financières de la firme (États financiers vérifiés : bilans, comptes de produits et charges certifiés des trois dernières années) ;
- d) Toute autre pièce justificative nécessaire de la firme, qui soit utile pour mieux cerner ses capacités professionnelles et celles des membres de l'équipe proposée (documentation, copie de contrat, dépliant, attestation, etc....)

Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales de la firme (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires (iii) les ressources humaines.

Une firme sera sélectionnée en accord avec les procédures de la sélection basée sur la Qualité et le coût défini dans les « *Politiques relatives à la sélection des consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement* » de mars 2013.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en adressant une correspondance à appelmicroparc@mci.gouv.ht

Toute expression d'intérêt doit être envoyée physiquement ou par courriel à l'adresse ci-dessous avant 4heures PM le 30 novembre 2017.

Adresse:
Service de Gestion des Micro Parcs
Attn: Herrick Dessources
SONAPI Métropolitain, Boulevard des industries, Route de l'aéroport
Port-au-Prince, Haïti.
E-mail: appelmicroparc@mci.gouv.ht